

Commerce subventionne les Sociétés des ouvriers en soie. En définitive, on peut venir en aide à ces Sociétés sous les formes les plus diverses ; 1^o par le dispensaire ; 2^o par la création de Sociétés de secours comme celles qui existent aux Etats-Unis ; 3^o par la création de magasins de vente des travaux des ouvrières. A Paris, ont été fondés l'œuvre de Marie-Auxiliatrice et l'asile de Villepinte pour les ouvrières malades. A Lyon, existe une œuvre semblable à la première ; mais il nous manque un asile comme celui de Villepinte. En résumé, le sort des femmes ne peut s'améliorer que par la hausse du salaire, et avec le concours de la bienfaisance.

Séance du 13 décembre 1892. — Présidence de M. Henri Sicard. — L'Académie décide que, l'année prochaine, le prix Lombard de Buffières sera décerné aux élèves, exceptionnellement méritants, qui se destinent à une carrière industrielle, agricole ou scientifique. — M. Leger communique une étude sur l'organisation du travail, dans les temps modernes, depuis 1789. Dans cette étude, l'orateur s'attache à exposer surtout ce qui a été fait par les grandes Sociétés industrielles, pour assurer le bien-être de la classe ouvrière, tant en France qu'à l'étranger. Ainsi en est-il d'abord des grandes Compagnies des chemins de fer, qui ont limité d'abord la durée du travail le plus pénible, en élevant le salaire en proportion des soins exigés de l'agent et de la responsabilité qu'il encourt. A cet égard, la bienveillance des Compagnies se révèle, sous les formes les plus diverses, par un supplément de paie au cas de surélévation du prix des choses les plus usuelles, par l'allocation de remèdes en temps d'épidémie, par la gratuité du transport de l'agent et de sa famille, etc. Partout ont été créées des cités ouvrières, des magasins à prix réduit, des crèches, des asiles, des orphelinats, des écoles primaires et des écoles d'apprentissage. Et quand on songe que les employés de la Cie P.-L.-M. sont au nombre de 65,000, on se rend compte aisément des sacrifices que s'imposent les Compagnies. Enfin, aux frais de maladie et aux dépenses funéraires qu'elles prennent à leur charge, il faut ajouter aussi les caisses de retraite, qui ont, au plus haut degré, un caractère moralisateur, et dont l'orateur fait connaître le fonctionnement, dans chacune des grandes Compagnies. Car si quelques-unes les entretiennent au moyen d'un léger prélèvement sur le salaire, combiné avec un prélèvement sur les recettes, d'autres, au contraire, les prennent entièrement à leur charge.